

Délos et l'écriture¹

ROLAND ÉTIENNE
École Française d'Athènes

RESUMO: Em um congresso dedicado à oralidade e à escrita, pareceu-me interessante trazer o testemunho de um estudioso da Antigüidade sobre o que era escrito e o que não era escrito em um santuário grego, até o século II. C. Este tema tem interessado particularmente os arqueólogos que se voltam para a Antigüidade nos últimos anos, mas o caso de Delos não foi tratado e permite que se ilustrem e se verifiquem as análises dos contemporâneos. Mostra-se que, na esfera da civilização grega, o louvor aos deuses pertence essencialmente à esfera da oralidade: em seus santuários os gregos consideraram que o importante era utilizar a escrita para outros fins: exaltação dos que faziam oferendas, publicidade dada aos textos votivos pelas cidades, contas ou inventários do santuário. Foi somente numa data relativamente recente que foram gravadas na pedra as histórias divinas ou os hinos em honra do deus.

PALAVRAS-CHAVE: Apolo; Delos; santuário grego; inscrições; oral; escrito.

Le système d'écriture mis au point en Grèce dans le courant du VIII^e s. av. J.-C² aurait pu, dès l'origine, être plus largement utilisé: aucun interdit, aucun problème technique ne s'y opposaient. Puisque l'art égyptien a influencé les premiers pas de la sculpture grecque, pourquoi les Grecs n'auraient-ils pas imité aussi les Égyptiens dans leur emploi de l'écriture qui couvre largement les monuments de la vallée du Nil et qui transcrit des textes en rapport direct avec la religion, les mythes et les rituels?

On pourrait se demander si, en Grèce, des textes comparables n'étaient pas conservés sur un matériel périssable? Certes, si l'on se réfère au monde d'Homère, on constate que l'écriture y est totalement ignorée, mais cette absence n'est peut-être pas historiquement significative: la "civilisation" homérique est une création poétique artificielle, ne correspondant pas, ou peu, aux réalités du VIII^e s. avant J.-C., période pendant laquelle l'*Illiade* et l'*Odyssee* ont été composées, Il n'est pas exclu que, au même moment, le bronze ou le papyrus aient servi de support pour toutes sortes de textes; on a même supposé que le choix d'une écriture avec voyelles avait un rapport avec la poésie épique dont les cycles se forment à la même époque³. Rien ne prouve que ces textes, s'ils ont été réellement transcrits, aient été conservés dans les sanctuaires et ils n'étaient sûrement pas gravés sur des supports non périssables; les seuls mémoriaux dont on ait trace concernent des listes de prêtres ou de vainqueurs aux concours, et, même dans ce cas, il s'agit d'une coutume, ni très répandue, ni très ancienne⁴. Les sanctuaires apparaissent surtout comme les lieux privilégiés de la transmission orale des savoirs religieux.

Plutôt que de raisonner sur ce qui nous manque, faisons le choix d'exploiter les documents dont on dispose, en prenant l'exemple du sanctuaire de Délos comme révélateur

des transformations dans le temps du rôle de l'écrit. Le contenu des inscriptions monumentales révèle un certain type de messages que les Grecs souhaitaient éterniser en le gravant sur la pierre. Ce type de message est significatif des conditions sociales et politiques de la civilisation grecque.

J'ai choisi de limiter mon propos, dans cette communication, au sanctuaire de Délos, parce qu'il présente de nombreux avantages. Entièrement fouillé par les Français entre 1873 et 1914, il a fourni une masse considérable de documents, assez bien publiés⁵. A Délos même, plus de cent divinités étaient honorées, mais c'est du sanctuaire le plus dont il sera question, celui d'Apollon, qui concentre l'essentiel de la documentation: il sera cependant fait appel, en complément, à des documents découverts ailleurs, dans le sanctuaire d'Artémis ou dans celui d'Anios. Ces documents sont inégalement répartis dans le temps, mais ils offrent un panorama complet de ce qui était écrit dans un sanctuaire grec, du milieu du VIII^e s. au début du I^{er} s. av. J.-C.

Ce n'est pourtant pas sur l'écrit, mais sur le mythe que portent les premières interrogations. Il est clair que la création des mythes, véhiculés par voix orale, précède en Grèce l'utilisation de l'écrit. Les premières offrandes anonymes dans le sanctuaire de Délos, comme à Delphes d'ailleurs, remontent à la première moitié du VIII^e s.⁶, alors que les premières traces écrites ne sont pas antérieures au milieu du siècle suivant. Remarquons qu'il n'y a aucun rapport entre ces mythes qui expliquent la présence d'un sanctuaire, et cherchent à l'inscrire dans une histoire sacrée et le contenu des premières inscriptions qui sera étudié ci-dessous.

Nous ne devrions pas être trop gênés pour reconstituer cette mythologie que nous appellerons primitive, puisque nous disposons d'un *Hymne à Apollon*, faisant partie du corpus des *Hymnes homériques*, dont la datation est controversée, mais qui doivent avoir été composés entre 650 et 550 av. J.-C.⁷. Qu'apprend-on dans ce texte sur l'Apollon délien auquel sont consacrés les cent quatre vingt premiers vers du poème qui en comporte au total cinq cent quarante six?

Dans les cents premiers vers, le poète met en scène, de façon dramatique, la naissance d'Apollon. Létô cherche un lieu pour accoucher, mais partout où elle passe, elle essuie un refus. Elle parvient en suppliante dans les Cyclades, et engage avec Délos divinisée un dialogue poignant, la déesse montrant quels avantages l'île tirerait de cette naissance, tandis que Délos exprime ses craintes, si elle accepte, de n'être pour Apollon qu'un abri provisoire v.70-73:

“je crains, sitôt qu'il verra la lumière du soleil, qu'il ne méprise mon île, à cause de l'âpreté de son sol, et qu'il ne la retourne du pied pour la pousser dans les profondeurs de la mer.”

D'autres notations font référence au paysage délien, v. 14-18:

“Salut bienheureuse Létô ! Tu mis au monde ces superbes enfants, le Seigneur Apollon et l'Archère Artémis, elle à Ortygie, et lui dans l'âpre Délos, quand tu vins t'appuyer contre le Cynthe et sa large falaise, tout près du palmier, au bord des ondes de l'Inopos.”

On sait qu'Ortygie est l'île de Rhénée en face de Délos où se trouvait un Artémision⁸. A Délos même, le Cynthe, la montagne sacrée, et l'Inopos, le cours d'eau permanent

qui se jetait dans le lac sacré, sont les deux éléments essentiels qui animent le paysage délien. Des palmiers sacrés sont cités dans les inscriptions de Délos⁹: l'arbre est propre à l'Apollon délien, comme le laurier l'est à l'Apollon de Delphes. C'est au palmier de Délos qu'Homère compare Nausicaa dans un vers qui constitue la seule mention de Délos dans l'épopée (*Od.* VI, 162).

Délos accepte finalement de servir de lieu de naissance à Apollon en exigeant de Lété sous serment (v. 80-82):

“qu'ici même il (Apollon) fondera un temple magnifique, qui sera l'oracle des hommes, puis de l'humanité entière, tant il aura de renom”.

La deuxième partie du poème rapporte les premiers pas d'Apollon à Délos, et évoque les sacrifices et les concours qu'instituèrent les Ioniens “aux tuniques traînantes”. Le poète attire l'attention sur le chœur des Déliennes (v. 156-164):

“Il y a le grand prodige dont la renommée ne périra jamais: les filles de Délos, servantes de l'archer...”

Le prodige dont il est question dans le texte est expliqué quelques vers plus loin; les filles de Délos semblent s'exprimer en toutes les langues v. 163-165:

“Les langues de tous les hommes et leurs parlers confus, elles savent les imiter; chacun jurerait que c'est lui même qui parle”.

N'est-on pas frappé par la minceur des informations qui nous sont livrées par le poème, alors que, quelle que soit sa date exacte, il n'est pas composé plus de cent ou deux cents ans après les premiers développements du sanctuaire? Le poète qui connaît bien la topographie délienne ne trouve à citer, parmi les curiosités, que les performances polyglottes des Déliennes. A croire que rien ne singularise vraiment les mythes ou les rites déliens.

Le seul intérêt du poème en matière de rituel est de faire explicitement référence à un oracle d'Apollon, *chrestérion*. De cet oracle, il n'est plus question dans la tradition écrite, sinon dans des témoignages d'époque tardive dont Ph. Bruneau a eu raison de mettre en doute la véracité¹⁰. Doit-on supposer que cet oracle n'eut qu'une importance locale, et une durée limitée dans le temps, étouffé qu'il fut par Delphes, le Ptoion et Claros? En tout cas, Délos ne fait pas partie des hauts lieux où s'exprime la parole apollinienne.

Pour compléter les mythes et les rites déliens, force est de recourir à des auteurs plus tardifs, comme Hérodote qui passa à Délos au milieu du Ve s., et Callimaque qui composa un *Hymne à Délos* au début du IIIe s. L'intérêt du premier pour les *mirabilia*, les recherches du second en matière de mythologie, permettent de compléter les récits un peu courts sur l'Apollon délien.

Hérodote consacre un long passage au livre IV, 33-35 à la légende des Vierges hyperboréennes. Deux couples de Vierges, Opis et Argé, Hypéoché et Laodiké, seraient venus du Grand Nord, du pays des Hyperboréens, au-delà du pays des Scythes, pour honorer Apollon et lui apporter des offrandes. Elles seraient mortes à Délos, et des cérémonies se déroulaient autour de leurs tombeaux:

“En l'honneur des Vierges dont j'ai parlé, qui étaient venues de chez les Hyperboréens et qui moururent à Délos, jeunes filles et jeunes

gens de Délos se coupent les cheveux; les filles, avant de se marier, retranchent une boucle de leur chevelure, et, après l'avoir enroulée autour d'un fuseau, la déposent sur le tombeau des deux vierges (ce tombeau est à gauche en entrant dans l'Artémision; il y a poussé un olivier); les jeunes Déliens, autant qu'ils sont, tressent de leurs cheveux autour d'une herbe verte, qu'ils déposent aussi sur le tombeau".

Au tombeau d'Hypéroché et de Laodiké sont donc liés des rites de passage, bien connus dans tout le monde grec, et réservés ici à la communauté des Déliens.

Un autre rituel concernait Opis et Argé: les femmes faisaient en leur honneur des collectes, et chantaient "l'hymne qu'a composé Olen, homme de Lycie".

Il est intéressant que des inscriptions du IV^e s. av. J.-C. attestent le rituel des offrandes hyperboréennes¹¹, et que l'on ait identifié leurs tombeaux sur le site, même si cette identification soulève plus d'un problème¹². Callimaque, dans son *Hymne à Délos*, évoque, lui aussi, les offrandes hyperboréennes, mais je ne reviendrai pas sur les différences entre le texte de l'hymne et le récit d'Hérodote, concernant l'itinéraire de ces offrandes. Ces différences n'intéressent pas notre propos. En revanche, Callimaque est le premier à citer des rites curieux qui se déroulaient autour de l'autel d'Apollon et qui étaient certainement encore pratiqués de son temps: on dansait la *géranos* autour de l'autel d'Apollon, – coutume qui était liée au mythe de Thésée apportant à Délos l'idole de Cypris –, et des rites propitiatoires, réservés aux marins, consistaient à mordre l'olivier sacré et à faire le tour de l'autel en le flagellant ou en se flagellant (les deux interprétations sont possibles).

Concluons sur ces mythes. Remarquons tout d'abord qu'il relèvent certainement de plusieurs strates que l'on ne saurait d'ailleurs ordonner dans le temps. La danse de la *géranos* est rattachée à Thésée, et doit, d'une façon ou d'une autre, faire partie des mythes liant Athènes à Délos. Les rites autour de l'olivier et de l'autel s'insèrent dans une série de pratiques connues ailleurs, mais restent, depuis l'Antiquité, sans explications.

La lyrique grecque, au milieu du VII^e s.-milieu du VI^e s., qui représente déjà une version savante et élaborée du mythe, retient Délos comme lieu de naissance d'Apollon, mais lui attribue un oracle qui ne semble pas avoir eu beaucoup de faveur, s'il a jamais fonctionné. On peut se demander à bon droit si cette mention de l'oracle ne fait pas partie de la nature du dieu plutôt que des réalités déliennes.

Par contre, tous les textes, de l'*Hymne homérique* à Callimaque, insistent sur les danses et les chants: danses et chants lors des concours en l'honneur d'Apollon qu'organisent les Ioniens, chants des Déliades imitant toutes les langues humaines, hymne d'Olen entonné par les femmes de Délos lors des cérémonies en l'honneur des Vierges. Si le dieu ne parlait pas par ses oracles, le sanctuaire retentissait des louanges de ceux qui le vénéraient. L'absence de textes sacrés, comme l'était la Bible pour les Hébreux, laissait une large place à la parole des hommes.

Circulent donc par voie orale tout un corpus de mythes, élaborés ou re-élaborés par les poètes, adaptés aux besoins de la communauté locale dont ils constituent l'histoire, et qui s'expriment sous la forme de chants choraux. Il faut reconnaître, non sans surprise, que disposant de l'écriture et n'hésitant pas à s'en servir sur certains de ses monuments, la civilisation grecque n'en a pas fait usage pour pérenniser les mythes sur les lieux mêmes qui leur servaient de cadre.

Qu'écrivait-on donc dans les sanctuaires? Ou, plutôt, que désirait-on faire connaître sous une forme durable en l'exposant aux yeux de tous et en le gravant dans des matériaux non périssables?

L'apparition de l'écriture à Délos est liée à celle des offrandes monumentales, à partir du milieu du VIIe s. av. J.-C. Mais, en même temps, l'écrit emprunte des supports plus humbles et apparaît sur des vases consacrés aux divinités. Ce sont ces deux séries, qui entretiennent des rapports évidents, que nous analyserons.

Dans le sanctuaire de Délos a été retrouvée une soixantaine de statues ou fragments de statues qui appartiennent à la série des kouroi, c'est à dire qui représentent des jeunes hommes nus, de taille égale ou supérieure à la normale, en position verticale, les pieds posés à plat sur une plinthe, le pied gauche en avant. Des statues féminines, les korai, sont aussi bien représentées à Délos à partir du milieu du VIIe s: ces jeunes filles sont figurées debout, et vêtues de longues tuniques. Je présenterai quelques exemplaires les plus représentatifs de ces séries, en m'intéressant plus particulièrement aux inscriptions gravées sur la statue ou sur sa base. Même si l'on ne dispose que de 23 inscriptions ou fragments d'inscriptions pour un plus grand nombre de statues, on doit admettre, selon toute probabilité, que toutes les offrandes monumentales portaient une dédicace.

La plus célèbre d'entre elles, est le colosse des Naxiens¹³ qui faisait partie du paysage délien avant l'époque des grandes fouilles, puisqu'il est cité par tous les voyageurs, et figure sur les premières gravures qui illustrent les récits des visiteurs¹⁴. Il a connu dès l'Antiquité un certain nombre de malheurs, puisque, selon Plutarque (*Vie de Nicias*, 3), il fut jeté à bas par le palmier en bronze consacré par le général athénien Nicias. Sa tête a été débitée entre 1655 et 1675, et on ne conserve plus que le torse, le bassin jusqu'à la naissance des cuisses, la main gauche et le pied gauche avec un fragment de plinthe.

Si ces fragments ont voyagé loin de leur emplacement d'origine, la base a été retrouvée contre l'Oikos des Naxiens, sans doute le premier temple d'Apollon. Cette base est composée d'un seul bloc de marbre dans lequel est creusée une cavité destinée à recevoir la statue colossale qui faisait 8,50 m de haut. La base elle-même ne pèse pas moins de 35 tonnes: elle est longue de 5,085 m pour une largeur de 3,48m, et haute de 75,5cm.

Elle porte sur le côté est une inscription énigmatique qui dit: "je suis de la même pierre, statue et base".

Il manque certainement une première ligne qui donnait le nom du dédicant et la divinité à laquelle était faite la consécration. Ce sont ces informations que donne une deuxième inscription sur le côté Ouest: "Les Naxiens à Apollon".

On a depuis longtemps remarqué que la seconde inscription avait été gravée plusieurs siècles après la première. La dédicace originale est contemporaine de la consécration de la statue que l'on attribue, sur critères stylistiques solides, à la fin du VIIe s. La deuxième inscription doit être contemporaine d'une réfection de la statue au IVe s.

Statue et inscriptions posent beaucoup de problèmes dans lesquels je n'entrerai pas plus avant. Je retiens pour mon propos les éléments suivants:

- il s'agit d'une statue du dieu Apollon, car on peut prouver que les bras de la statue étaient tendus vers l'avant, à la différence des autres statues de kouroi qui ont en général les bras collés au corps: en conséquence, il est raisonnable de supposer que les mains devaient tenir l'arc et les flèches (ou une phiale). Il ne s'agit pas pourtant de la statue de culte, que l'on connaît par les textes et qui devait se trouver à l'intérieur de l'Oikos des Naxiens;

- cette statue parle à la première personne "je suis de la même pierre...", tournure que l'on retrouve sur la plupart des offrandes archaïques ¹⁵

- elle vante le matériau dans lequel elle a été fabriquée, le marbre de Naxos. Je résume ainsi de très nombreuses discussions sur la signification exacte de la dédicace primitive, sans prendre position dans une querelle qui nous entraînerait trop loin.

Le deuxième exemple que je choisirai est réduit à une base complète en forme de triangle isocèle, et légèrement pyramidante (la hauteur varie de 0,585 à 0,755m, pour une longueur de 0,85 à 0,905m)¹⁶. Un tenon d'encastrement recevait la plinthe d'un kouros, conservée dans sa moitié antérieure avec un pied gauche.

C'est la seule base qui soit ornée de trois figures apotropaïques: un bélier, un lion et une gorgone. Cette singularité retiendra moins notre attention que l'inscription qui est gravée sur la base: "Euthycartidès le Naxien m'a fait et m'a consacré."

Il s'agit donc de la signature d'un sculpteur des années 600 av. J.-C. qui est en même temps le dédicant de la statue. Ce n'est pas un fait exceptionnel, puisque nous disposons de trois autres signatures de sculpteur pour l'époque archaïque, dont l'une, de la première moitié du VIe s., est gravée sur une base.

Deux restitutions de l'inscription gravée sur cette base ont été proposées; certains veulent lire: "Apollon qui frappe au loin, agréé cette statue, l'une des belles oeuvres due à l'habileté d'Archerinos, faite pour Mikkiadès de Chios qui habite dans sa ville natale, celle de Mélas"¹⁷, mais je préférerais la seconde interprétation: "Déesse, qui frappe au loin, agréé cette belle statue qu'a faite, avec l'habile secours de son fils Archerinos, Mikkiadès de Chios, après avoir quitté sa ville natale, celle de Mélas".

Comme on le constate, il y a incertitude sur la divinité qui fait l'objet de la dédicace, Artémis ou Apollon, qui, tous deux, "frappent au loin", et sur les rapports de parenté entre Mikkiadès et Archerinos, plus clairs dans la deuxième version que dans la première. Retenons pour notre propos que le nom du sculpteur de Chios qui vante son savoir faire, "*sophiai*", est associé à la dédicace, et que le dédicant célèbre la généalogie mythique de sa patrie, dont un certain Mélas était le fondateur, fils de Poseidon et d'une Nympe. Pline (XXXVI, 11) n'hésitait pas à faire de Mélas l'ancêtre de cette famille de sculpteur, et considérait Mikkiadès comme le père d'Archerinos. On a parfois rapproché de cette base la statue d'une Niké trouvée à Délos, car une scholie d'Aristophane attribue l'invention des Nikés à un sculpteur du nom d'Archerinos¹⁸.

Terminons cette présentation par une statue de femme qui occupe une place à part dans la série des *korai*, puisqu'elle est considérée comme l'un des exemplaires les plus anciens du genre¹⁹.

Elle mesure 1,74 m de hauteur. Elle est sculptée dans un marbre à gros grains de Naxos, et présente toutes les caractéristiques du style dit dédalique: visage triangulaire et coiffure en "perruque", les cheveux se répartissant à l'avant en longues mèches et tombant à l'arrière en nappe sur le dos. Les formes sont à peine esquissées, et les volumes à peine soulignés. Cette figure représenterait la déesse Artémis, car deux trous ronds percés dans ses mains laissent supposer qu'elle disposait d'attributs, et qu'elle tenait en laisse des animaux, ce qui l'inscrit dans la série des divinités maîtresses des animaux, ou Potnia Thérôn.

Sur le côté gauche de la statue, que l'on date des années 630 av. J.-C., on lit l'inscription suivante:

"Nikandré m'a consacré à la déesse qui lance les traits et frappe au loin – la fille du Naxien Deinokidès, éminente entre toutes, soeur de Deinoménès, aujourd'hui femme de Phraxos".

Si le nom du sculpteur est cette fois laissé dans l'ombre, par contre la famille naxienne de la dédicante est bien mise en valeur, puisque le père, le frère et le mari sont cités, et le statut social de Nikandré est souligné par l'expression, "éminente entre toutes"²⁰.

Nous pouvons nous arrêter là pour tirer quelques conclusions de ces exemples qui sont représentatifs de tous les types de dédicaces monumentales de la haute époque archaïque.

Soulignons tout d'abord qu'il s'agit d'offrandes et non pas de statues de culte. Même lorsque l'on est sûr que la figure était celle d'un dieu, le contenu de l'inscription ne varie pas. L'utilisation de kouroi et de korai comme monuments funéraires donne la preuve que jeunes hommes nus et jeunes filles aux longues tuniques –qui rappellent les Ioniens aux longues tuniques de l'hymne homérique– ne sont pas systématiquement des substituts de la divinité²¹.

Ce n'est d'ailleurs pas sur les pouvoirs ou les vertus de la divinité, qu'insistent les dédicaces, puisque les épithètes utilisés pour qualifier les dieux sont banals et empruntés à la poésie lyrique ou épique. Elles sont si peu expressives, qu'elles s'appliquent aussi bien à Artémis qu'à Apollon, dont on ne dit rien de plus, sinon qu'ils lancent au loin les traits. L'écriture, à la différence des hymnes contemporains qui étaient récités, même s'ils pouvaient être transcrits, n'est pas au service d'une histoire sacrée. On ne donne pas à lire les louanges adressées aux dieux, on ne dresse pas des catalogues de bienfaits, comme le seront plus tard les arétalogies en l'honneur d'Isis.

En revanche, deux points sans rapport avec une quelconque histoire mythologique des divinités honorées sont mis en valeur:

- la qualité des dédicants,
- et celle des statues qui sont dédiées.

Le dédicant, que ce soit une cité, comme pour le kouros des Naxiens, ou plus généralement des particuliers, dans le cas des dédicaces qui sont conservées, tient à inscrire son nom, et au-delà, celui de ses proches. Ce mode d'expression renvoie à un type de société qui engendre et valorise la compétition entre les cités et, à l'intérieur des cités, entre les grandes familles. L'écriture est au service de cette compétition en éternisant dans la pierre le nom du dédicant. Rappelons que Naxos domine Délos du milieu du VIIe s. jusqu'au milieu du VIe s., au point que tous les kouroi jusqu'à cette date peuvent être attribués aux ateliers de la grande île, comme l'a montré Fr. Prost dans un mémoire encore inédit²². On doit à Naxos tout l'aménagement de la partie Sud-Ouest du sanctuaire: le temple primitif d'Apollon, connu sous le nom d'Oikos des Naxiens, et le portique de marbre entourant une place où devait se dresser un grand nombre de kouroi, et peut-être, dans un premier état, le kouros des Naxiens lui-même. De toute façon, l'inscription de la base ajoute un élément aux modes d'expression de la puissance naxienne.

De son côté, Nikandré illustre le souci de paraître des grandes familles au pouvoir dans la cité hégémonique. Elle exprime la fierté d'être naxienne en citant le nom de sa patrie, la fierté d'être bien née en citant le nom de son père et de son frère, la fierté d'être bien mariée, en donnant le nom de son époux. Quant au dieu, il n'est désigné que par une simple épiclèse "qui lance les traits et frappe au loin" et il faut souligner que les trois quarts de l'inscription concernent la dédicante et sa famille, non pas la divinité.

Seul manque dans la dédicace de Nikandré le nom du sculpteur. Pourtant, les signatures d'artistes font leur apparition très tôt sur la céramique²³. La base d'Euthykartidès, celle

de Mikkiadès et d'Archermos prouvent que non seulement les sculpteurs signent leurs œuvres, mais qu'ils en sont aussi les dédicants.

Un double problème se pose. Du point de vue social, quelle est la place de ces artistes et, du point de vue des mentalités, que signifie ce besoin de signer des œuvres?

On a du mal à croire que les sculpteurs ou les peintres, qui signent très tôt leurs œuvres, appartenaient aux couches supérieures de la société archaïque, mais rien ne s'y oppose non plus vraiment, pour certains d'entre eux au moins²⁴. Solon, au début du VI^e s., énumérant les métiers et les arts, apporte une réponse à la question que nous nous posons:

“l'un labourant chaque année la terre riche en arbres...; l'autre gagne sa vie en ayant appris les travaux d'Athéna et d'Héphaïstos qui savent beaucoup de *technai*, un autre parce qu'il est instruit des muses de l'Olympe, sachant la mesure de la *sophia*; un autre le seigneur Apollon en fait un devin...; d'autres tiennent, médecins, l'ouvrage de Paiôn aux nombreux remèdes.”²⁵

Or le sculpteur dispose d'une *techné*, et Athéna a quelque lien avec la sculpture, puisqu'on la voit modeler un cheval sur un vase d'époque classique. Au delà même de la *techné*, comme pour le poète, la main de l'artiste est guidée par la *sophia*, ou les *sophiai*, comme l'indique expressément la dédicace d'Archermos. Même lorsqu'il se nomme, et se vante de ses créations, le sculpteur ne fait que manifester ce que lui ont enseigné les dieux; c'est pourquoi, sans céder à l'*hybris*, il peut vanter la beauté de ses créations²⁶.

L'écriture est donc bien au service de la glorification des familles et des artistes, mais quand elle exalte la beauté des œuvres, elle est moins éloignée qu'on ne pourrait croire d'un service sacré: la statue elle-même est, par étymologie, un *agalma*, terme utilisé pour désigner tout ce qui réjouit le cœur. Si l'on souligne sa beauté, (le terme le plus fréquent est “*perikallès agalma*”) c'est que cette beauté est par essence ce qui va réjouir le cœur des dieux dans l'offrande qui leur est faite, et qu'elle est le résultat des dons et des savoirs, les *sophiai*, transmis aux hommes par les dieux²⁷.

Nous venons de parler des dédicants, intéressons-nous maintenant à la forme des dédicaces. Elles sont placées indifféremment sur la base ou sur la statue, surtout à haute époque. Comment penser qu'un sculpteur aurait laissé défigurer une oeuvre, s'il avait pensé que l'écriture n'en rehaussait pas le prestige, ou n'appartenait pas de façon intrinsèque à l'oeuvre d'art. Il est possible que l'on ait attribué à l'écriture une valeur plastique, étant donné le soin que l'on prenait à graver les inscriptions²⁸. L'alphabet était aussi une marque d'origine qui singularisait les cités, et pouvait avoir même valeur qu'un ethnique, comme on le soulignera plus bas en évoquant les graffiti sur vases.

Je poserai une dernière question: pourquoi les statues parlent-t-elles à la première personne? “Euthykartidès le Naxien m'a fait et m'a consacré”. Les Anciens ne croyaient certainement pas que les objets d'art avaient une âme, et ce n'est pas en imaginant une survivance de croyances animistes qu'il faut résoudre ce problème de formulaire²⁹: c'est d'ailleurs la même formule que l'on retrouve souvent sur les vases, qui ne sont pourtant pas anthropomorphes: “un tel m'a consacré ou m'a fait”. Il n'y a donc pas de rapports entre la représentation humaine et la parole. Les croyances animistes éliminées, peut-être faut-il aller chercher l'explication du côté de la poésie. De nombreuses dédicaces sont en effet en vers (celle du kouros des Naxiens comme celle de Nikandré, pour les exemples que j'ai choisis), car la forme versifiée est le mode normal d'expression des histoires divines. En

faisant parler les offrandes à la première personne, les Grecs utilisent peut-être un procédé poétique: ainsi, Homère décrit les scènes du bouclier d'Achille en leur donnant la même vie que celle qu'il prête aux récits des hauts faits de ses héros. Remarquons que le "je" ou le "moi" réintroduisent la parole au coeur de l'écrit, en créant un rapport vivant entre le dédicant et l'offrande, entre le créateur et sa création, entre le lecteur et l'objet devant lequel il passe: le passant curieux du sens de l'inscription devait la lire à voix haute, et renouvelait ainsi la formule de consécration.

Nous serons plus bref sur les inscriptions gravées sur des vases. Nous en connaissons à Délos deux séries, la première dans le sanctuaire d'Héra, et la seconde dans celui d'Anios, le héros archégète, c'est à dire fondateur de Délos. Ces inscriptions gravées après cuisson sur le vase, ou parfois peintes, révèlent des formules comparables à celles des offrandes monumentales.

Citons pour l'Héraion deux exemples gravés sur des vases à figures noires: "Phanulis m'a consacré à Héra" et "Epignoté m'a consacré à Héra dont je suis la prêtresse; Epignoté m'a consacré"³⁰.

Haiganuch Sarian doit reprendre l'étude ce matériel et pourra dire quel est le nombre d'inscriptions par rapport au nombre de vases qui ont été retrouvés. Je n'ai cité que deux textes développés; mais d'autres se réduisent au nom de la déesse au datif, parfois abrégé et accompagné de la mention *hiéron*, signifiant que l'objet est une offrande sacrée. Ces vases, entiers ou brisés, étaient stockés dans la chapelle primitive d'Héra qui remonte au moins au VIIe s., et qui a été ensuite incluse dans une construction en marbre.

Dans le sanctuaire d'Anios, les inscriptions, réduites le plus souvent à des graffiti, sont inscrites sur des fragments ou des vases entiers. Anios y est désigné par son nom, sous une forme complète ou abrégée, ou simplement appelé dieu, roi ou archégète³¹. L'étude encore inédite de Fr. Prost sur l'Archégésion met en valeur un certain nombre de traits, intéressant notamment l'écriture. Ce jeune chercheur montre en effet que l'alphabet est typiquement et exclusivement délien, ce qui correspond à la nature du héros dont le culte était réservé à la communauté des Déliens. Une inscription de la fin du Ve ou du début du IVe s., répétée deux fois sur des linteaux du sanctuaire, rappelle qu'il n'est pas permis à un étranger d'entrer. La formule de l'interdiction *ouje ojsivh* appartient à la langue homérique, et l'on peut supposer que l'interdit existait dès la fondation du sanctuaire, même s'il n'a été gravé dans la pierre que trois siècle plus tard³².

Qu'en conclure sur le degré d'alphabétisation de la communauté délienne? Il faudrait s'assurer avant de se prononcer que nous avons bien affaire à des mains différentes pour chaque offrande. Même dans ce cas, le fait d'inscrire quelques lettres sur un vase ne signifie pas que l'on pratique couramment l'écriture, mais seulement que l'on a appris à graver les lettres de l'alphabet. Qu'il y ait eu des gens qui savaient écrire à Délos, tout le monde en conviendra, mais affirmer que cette pratique était largement répandue, ce serait aller au-delà de ce qu'autorisent nos sources.

Inscriptions monumentales, ou inscriptions sur vases, l'usage de l'écrit se limite à des formules courtes pendant toute la période archaïque. Les formules mêmes, en utilisant la première personne, se rapprochent de la parole vivante, et, en se coulant dans un rythme poétique, révèlent leur filiation, en tout cas formelle, avec les hymnes des poètes en l'honneur des dieux. Le domaine de l'écrit est donc étroitement circonscrit, mais l'écriture sert, en même temps que les dieux, les intérêts de la cité et des familles qui la dominent. Elle pérennise des noms, noms des dieux, des cités ou des hommes, mais n'explicite en rien leur histoire, sacrée ou profane.

Nous ne nous cachons pas que le sanctuaire de l'Apollon délien n'est pas nécessairement représentatif de tous les usages de l'écriture en Grèce à l'époque archaïque. En effet, dès le milieu du VIIe s., les Crétois gravent sur la pierre d'un temple le premier document public³³. Cette coutume ne fait pas son apparition à Délos avant le Ve s. av. J.-C., mais elle va se développer assez rapidement.

D'une part, le sanctuaire est choisi comme lieu d'affichage privilégié des décrets rendus par la cité. On a retrouvé quinze stèles portant des décrets ou fragments de décrets dans le sanctuaire de Délos pour le Ve et IVe s. av. J.-C.³⁴. Le sanctuaire est aussi ouvert aux cités étrangères qui veulent, pour des raisons diverses, publier leurs décisions hors de leurs frontières. Ainsi une inscription nous apprend que des ambassadeurs d'Éphèse se sont rendus à Délos pour y publier un décret de leur cité: une stèle doit être dressée dans l'Artémision et une copie du décret sera conservée dans le temple d'Artémis. Il pourrait s'agir de l'annonce de fêtes en rapport avec la reconstruction de l'Artémision d'Éphèse au début du IVe s. av. J.-C.³⁵. On a également retrouvé la stèle qui portait une décision de l'assemblée de Sparte, redonnant à Délos sa liberté, après la chute d'Athènes en 405³⁶.

Il est difficile d'estimer combien de documents de ce type se trouvaient dans le sanctuaire d'Apollon. Les quinze stèles portant des décrets de Délos, datés du Ve s et du IVe s. avant J.-C., ne forment certainement qu'une très faible partie des décisions prises par la cité. Toutes ces décisions n'étaient pas nécessairement gravées sur pierre, et il est fort probable que l'on en conservait seulement des copies dans les archives de la cité, comme l'indique clairement le texte en rapport avec Éphèse, qui vient d'être cité. Il s'agit sans doute d'une copie sur matériel périssable, comme ces tablettes, *leukômata*, faites en bois et passées à la chaux, qui sont citées dans les comptes de Délos.

Les comptes et inventaires du trésor sacré font leur apparition avec la première domination athénienne. Ils étaient tenus par des magistrats envoyés par Athènes au Ve et au IVe s., et ensuite par des Déliens. Ces magistrats géraient le trésor sacré, notaient les entrées et les sorties d'argent, tenaient la liste des débiteurs et celle des fermiers du dieu qui cultivaient les domaines sacrés, transmettaient enfin les comptes à leurs successeurs après vérification par la cité. Les documents de base que suppose une telle gestion étaient faits sur un matériel périssable, tablettes ou papyrus, pour être déposés ensuite dans les archives; à partir du Ve s., on en transcrivait aussi annuellement une version sur une stèle de pierre qui était dressée dans le sanctuaire. Ces stèles pouvaient atteindre une hauteur de 1,60 m, comme c'est le cas de deux exemplaires complets, l'un du Ve et l'autre du IIIe s. On a retrouvé autour du temple d'Apollon certains socles dans lesquels étaient fichées ces stèles.

Quel était le but de cet affichage? Il ne s'agit pas à proprement parler d'archives, puisque la version officielle des documents comptables ou des inventaires était conservée dans les archives de la cité, et l'on a pu montrer que sur la pierre n'étaient transcrits que des extraits. Cette coutume n'est d'ailleurs pas uniformément répandue dans le monde grec; Délos est de ce point de vue un cas particulier, en raison de la permanence de cette coutume pendant quatre siècles. A Athènes même, si l'on a conservé des inventaires ou des comptes gravés sur pierre, ce n'était pas une politique systématique appliquée à tous les sanctuaires, et les séries sont limitées dans le temps. Étant donné qu'à Délos, cette politique est liée à la domination athénienne, c'est du côté de la cité hégémonique qu'il faut se tourner pour trouver la réponse. N'est-ce pas à mettre en relation avec tous les documents gravés sur pierre qui sont liés à l'exploitation de l'Empire athénien? De grandes stèles retrouvées sur l'Acropole, dont l'une ne devait pas faire moins de 3,50 m de haut, portaient la liste des cités

faisant partie de l'Empire et contribuant chaque année par leurs versements à entretenir le trésor d'Athéna. Ces stèles avaient une fonction tant pratique que commémorative. Il s'agissait de montrer aux yeux de tous que les procédures normales avaient bien fonctionné, que les magistrats annuels avaient fait leur travail en suivant les règlements de la cité, et que la fortune du dieu n'avait subi aucun dommage. Ce sont sans doute les mêmes motifs qui expliquent l'apparition des documents déliens. Les Athéniens partis, les Déliens ont repris les mêmes habitudes, de même que leurs archontes sortant de charge dédiaient, comme leurs homologues athéniens, des Hermès dans le Prytanée³⁷.

La série des stèles portant les comptes et les inventaires constitue sans aucun doute un tournant dans le rôle de l'écrit, lié à la fois à une administration plus complexe et à un souci de commémoration des actes publics.

Les autres inscriptions que l'on trouve dans le sanctuaire sont gravées sur les bases des offrandes, comme à l'époque archaïque. Les inscriptions sur les monuments publics sont rares avant l'époque hellénistique. Citons cependant un autel, à l'Ouest du Prytanée, qui porte une inscription en vers commémorant Athéna et Apollon Païôn. C'est le seul monument de ce type portant une dédicace. Tous les temples ou trésors restent anonymes, alors qu'à Delphes, dès l'époque archaïque, les dédicaces ont fait leur apparition sur l'architrave d'un trésor³⁸. Quatre petites bornes marquaient l'emplacement d'un *abaton*, c'est le terme qui est inscrit sur la pierre: c'est bien l'emplacement d'un espace sacré dans lequel on ne devait pas entrer, mais l'inscription ne révèle rien de la divinité à laquelle il était consacré. Des inscriptions rupestres manifestent le culte rendu à Athéna *Ergané* et à Létéo; leur rareté même en fait le prix.

En dehors des actes publics, la récolte des textes écrits est plutôt maigre. Un étranger, peu au courant des affaires déliennes, devait certainement avoir recours à un informateur pour retrouver les différents sanctuaires, ou connaître les dieux auxquels les autels étaient dédiés. Même au moment où l'écrit se développe, il subsiste une large place laissée à la parole.

La période hellénistique apporte quelques nouveautés. Les inscriptions sur les bâtiments sont plus fréquentes: ainsi, par la dédicace gravée sur l'architrave, nous apprenons qu'Antigone Gonatas a fait construire le grand portique à ailes qui borde le sanctuaire d'Apollon, au Nord. De la même façon, Philippe V, roi de Macédoine, laisse son nom sur un portique qui menait aux Propylées. Ces Propylées furent reconstruits par les Athéniens, au milieu du IIe s. avant J.-C.: ceux-ci ne manquèrent pas de manifester leur pouvoir restauré sur l'île en inscrivant leur nom sur l'architrave.

Les règlements religieux, qui nous manquaient jusque-là, en dehors de l'interdiction faite aux étrangers d'entrer dans le sanctuaire d'Anios, sont plus souvent gravés dans la pierre: nous en avons deux exemples, l'un concernant la propreté du sanctuaire de Dionysos et de Létéo, qui s'apparente à un règlement de voirie, l'autre plus intéressant sur le plan religieux, concerne le culte de Zeus Kynthios³⁹.

Mais je terminerai en citant un document exceptionnel que l'on désigne comme la chronique du Sarapieion. Il s'agit d'un long texte de 94 lignes gravé sur une colonnette qui se trouvait dans le sanctuaire privé de Sarapis⁴⁰. Ce texte comprend deux parties: un court récit dû au prêtre Apollonios, fondateur du sanctuaire, et une paraphrase versifiée des mêmes faits, due à un certain Maiistas. On apprend dans quelles circonstances le dieu a été introduit par Apollonios, prêtre égyptien, grand père du précédent, et les difficultés qu'il rencontra. Un procès fut intenté à Apollonios, mais il s'en tira avec l'aide du dieu qui priva

ses opposants de toute habileté oratoire. Ce texte est intéressant, car c'est la première apparition sur pierre à Délos d'un récit qui est à la fois une chronique, et un témoignage sur une intervention divine. Il doit beaucoup à la tradition des arétalogies d'Isis, c'est-à-dire à ces poèmes qui célébraient les vertus de la divinité égyptienne aux multiples facettes⁴¹.

La chronique du Sarapieion nous offre ce dont nous remarquons l'absence jusque-là, le récit des exploits des dieux gravés dans la pierre. Elle fait se rejoindre oral et écrit au service du dieu dans un sanctuaire, mais c'est un événement tout à fait exceptionnel et, né, curieusement, dans un milieu non grec. Il est vrai cependant que l'on grave sur le mur du trésor des Athéniens à Delphes des hymnes à Apollon à la fin du IIe s. av. J.-C.⁴², mais à côté d'autres inscriptions. La louange aux dieux appartient donc essentiellement à la sphère de l'oralité: dans leurs sanctuaires, les Grecs ont toujours jugé bon de faire servir l'écriture à d'autres fins.

Notes

- 1 - Je remercie Fr. Prost, à qui l'on doit une remarquable thèse inédite sur l'Archégésion et Délos archaïque et qui prépare avec P. Lévêque la publication de la sculpture archaïque de Délos, pour ses suggestions et ses conseils. On se reportera pour la bibliographie, et pour une large mise au point sur tous les problèmes concernés par le sujet à Thomas, 1992. Cf. aussi, Svenbro, 1988, et Detienne, 1988.
- 2 - Les cinq lettres grecques d'Osteria dell'Osa sont les plus anciennes et datent de la première moitié du VIIIe s., mais elles sont inintelligibles cf. Bietti Sestieri (Bietti Sestieri, 1992, p. 184); le premier texte intelligible est celui que porte une kotylé de Pythécuses et date du dernier quart du VIIIe s., cf. en dernier lieu Ridgway (Ridgway, 1992, p. 55-57).
- 3 - Sur ce point, cf. les réflexions d'un historien, Snodgrass (Snodgrass, 1980, p. 82-83). Sur l'origine de l'écriture en Grèce, cf. Jeffery (Jeffery, 1982, p. 819-833).
- 4 - Cf. les remarques de Jeffery (Jeffery, 1961, p. 59-61) et Thomas (Thomas, 1989, p. 287-288).
- 5 - Delphes aurait pu servir d'exemple, mais ne sera cité ici qu'à titre de comparaison.
- 6 - Sur les premières offrandes à Délos, cf. Rolley (Rolley, 1973, p. 491-524).
- 7 - Pour l'hymne en l'honneur d'Apollon, cf. Homère, *Hymnes*, trad. J. Humbert, 1936. p. 61-101. Pour sa date, voir en dernier lieu, Burkert, (Burkert, 1987, p. 43-62), particulièrement p. 53-54.
- 8 - Sur ce point, cf. Tréheux (Tréheux, 1976, p. 175-204 et Tréheux, 1995, p. 187-207), et Couilloud-Le Dinahet, (Couilloud-Le Dinahet, 1978, p. 874-877).
- 9 - Cf. Bruneau (Bruneau, 1970, p. 677), Index s. v. Palmier.
- 10 - Ibid. p. 142-160.
- 11 - Cf. Tréheux (Tréheux, 1953, p. 754-774) et Bruneau (Bruneau, 1970, p. 38).
- 12 - Cf. Bruneau & Ducat (Bruneau & Ducat, 1983, p. 32 et 41).
- 13 - Sur ce kouros, cf. Marcadé (Marcadé, 1996, p. 28). Sur tous les problèmes posés par ce kouros, cf. Bruneau & Ducat, 1983, en attendant la publication du mémoire de Prost, *Corpus de la sculpture de Délos, I, Les Couroi*, que j'ai consulté à l'EFA, et qui sera cité ici, *Couroi*.

- 14 - Cf., par exemple, Gallois (Gallois, 1910, p. 64) et fig. 51, dessin de Seger de Vries, avant 1673.
- 15 - Cf. Burzachechi (Burzachechi, 1962, p. 3-54).
- 16 - Cf. Marcadé (Marcadé, 1996, n. 13) et Prost, *Couroi*.
- 17 - La première version est celle donnée par Jeffery (Jeffery, 1961, p. 294-295), mais sans référence à Plassart (Plassart, 1935, p. 9). Je suis plutôt le texte de Plassart, et la traduction de Durrbach (Durrbach, 1921, p. 4-5), car, dès l'Antiquité, Mikkiadès est donné comme le père d'Archerмос.
- 18 - Cf. Marcadé (Marcadé, 1996, p. 38).
- 19 - *Ibid.*, n-1, p. 14; pour l'inscription, Plassart (Plassart, 1935, p. 2).
- 20 - Pour C. Talamo (Talamo, 1996, p. 240-241), Nikandré était une des Déliades.
- 21 - Sur la fonction de substitution du kouros, cf. Ducat, 1976, p. 239-245.
- 22 - Cf. ci-dessus, n. 1. Fr. Prost tire toutes les conséquences historiques de cette importante découverte.
- 23 - Cf. Siebert (Siebert, 1978, p. 111-131).
- 24 - Cf. pour les potiers, les opinions exprimées par Williams (Williams, 1995, p. 139-160, et Laurens (Laurens, 1995, p. 161-183).
- 25 - Cf. Solon, *Élégies*, I, v. 47-58 (éd. M. I. West, 1980) et le commentaire de Rolley (Rolley, 1994, p. 54).
- 26 - Cf. les analyses très fines de Chr. Karouzos (Karouzos, 1946, p. 535-578).
- 27 - *Ibid.*, p. 543 sq. sur la *sophia* et les *sophiai*.
- 28 - Sur le rôle esthétique de l'écriture, cf. Ros. Thomas (Thomas, 1992, p. 78); pour la céramique, cf. L. Rebillard (Rebillard, 1992, p. 501-540).
- 29 - Cf. Ros. Thomas (Thomas, 1992, n. 2, p. 63-64).
- 30 - Cf. A. Plassart (Plassart, 1935).
- 31 - Pour des exemples, cf. A. Plassart (Plassart, 1935). L'étude complète de ces inscriptions a été faite par Fr. Prost pour sa thèse inédite sur le sanctuaire d'Anios.
- 32 - Cf. P. Butz (Butz, 1994, p. 69-98).
- 33 - C'est la "loi constitutionnelle de Dréros", cf. H. van Effenterre et Fr. Ruzé, (Effenterre & Ruzé, 1994, p. 306-309).
- 34 - Cf. A. Plassart (Plassart, 1935, p. 71 sq).
- 35 - Cf. *ID*, 73.
- 36 - H. Gallet de Santerre et J. Tréheux, (Gallet de Santerre & Tréheux, 1947-1948, p. 415-417).
- 37 - Sur les Hermès du Prytanée, cf. A. Hermary (Hermary, 1984, p. 59-61) et R. Étienne (Étienne, 1997, p. 305-324).
- 38 - Il s'agit du trésor de Cnide. Cf. J.-F. Bommelaer (Bommelaer, 1991, p. 141-143).
- 39 - Cf. Ph. Bruneau, *CDH*, p. 229 (*ID* 2529, Zeus Kynthios) et p. 305-306 (sanctuaire de Dionysos).
- 40 - IG, XI 2, 1299; Ph. Bruneau, *CDH*, p. 459-461; H. Engelmann, *The Delian Aretology of Sarapis*, *EPRO*, 1975.
- 41 - Sur les arétologies, cf. Y. Grandjean, (Grandjean, 1975).
- 42 - Cf. A. Bélis (Bélis, 1992).

Bibliographie

- BÉLIS A. *Les hymnes à Apollon, CID III*. Paris: De Boccard, 1992.
- BIETTI SESTIERI A. M. *The Iron Age Community of Osteria dell'Osa: a study of socio-political development in central Tyrrhenian Italy*. Cambridge: University Press, 1992.
- BOMMELAER J.-F. *Guide de Delphes, Le site*. EFA, *Sites et Monuments 7*. Paris: De Boccard, 1991.
- BRUNEAU Ph., *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et impériale*. BEFAR. Paris: De Boccard, 1970.
- BRUNEAU Ph. & DUCAT J. *Guide de Délos*. 3^e éd. EFA, *Sites et monuments 1*. Paris: De Boccard, 1983.
- BURKERT W. "The making of Homer in the Sixth Century B.C.: Rhapsodes versus Stesichoros". In: *Papers on the Amasis Painter and his World*. Malibu Museum, 1987, p. 43-62.
- BURZACHECHI, M. Ogetti parlanti nelle epigrafi greche. *Epigraphica* 24, p. 3-54, 1962.
- BUTZ, P. The double publication of a sacred prohibition on Delos. *ID* 68, A et B. *BCH* 118, p. 69-98, 1994.
- COUILLOUD-LE DINAHET, M.-Th. *BCH* 102, p. 874-877, 1978.
- DETIENNE M. *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*. Lille: Presses Universitaires, 1988.
- DUCAT J. Fonction de la statue dans la Grèce archaïque: kouros et kolossos. *BCH* 100, p. 239-245, 1976.
- DURRBACH F. *Choix d'inscriptions de Délos*. Paris: E. Léroux, 1921.
- EFFENTERRE Van H. & RUZÉ, Fr. *Nomina, Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*. Rome: École Française de Rome, 1994.
- ENGELMANN H. *The Delian aretology of Sarapis*. *EPRO*, p. 305-324, 1975.
- ÉTIENNE R. Le Prytanée de Délos. *REA* 99, p. 305-324, 1997.
- GALLET DE SANTERRE H. & TRÉHEUX J. *BCH* 71-72, 1947-1948.
- GALLOIS, L. *Cartographie de l'île de Délos, EAD III*. Paris: Fontemoing & Cie, 1910
- GRANDJEAN, Y. *Une nouvelle arétalogie d'Isis à Maronée*. Leides: E. J. Brill, 1975.
- HERMARY, A. *La sculpture archaïque et classique I, EAD 34*. Paris: de Boccard, 1984.
- JEFFERY L. H. *LSAG*, p. 294-295, 1961.
- _____. *Greek alphabetic writing*. *CAH*, III 1, 1982.
- KAROZOS, Ch. "Perikallès agalma". *Epitymbion Chr. Tsountas*. Athènes: Societé des Études thraces, 1946.
- LAURENS, A.-F. "Les ateliers de céramique". In: VERBANCK-PIÉRARD, A. & VIVIERS, D. (Éd.). *Culture et cité*. Bruxelles: Fondation archéologique de l'Université libre, 1995, p. 161-183.

- MARCADÉ, J. *Sculptures déliennes*. Paris: De Boccard, 1996.
- PLASSART, A. *Inscriptions de Délos. Période de l'amphiclyonie ionienne et de l'amphiclyonie attico-délienne*. Paris: Les Belles Lettres, 1935.
- PROST, Fr. *Corpus de la sculpture de Délos, I, Les Couroi*, Archives EFA (inédit).
- REBILLARD, L. "La coupe d'Archiklès et Glaukytès. L'écrit dans l'image", *BCH* 116, 1992, p. 501-540.
- RIDGWAY, D. *The First Western Greeks*. Cambridge: Univ. Press, 1992.
- ROLLEY, Cl. Bronzes géométriques et orientaux à Délos. *BCH Suppl.* I, p. 491-524, 1973.
- _____. *La sculpture grecque, I*. Paris: Picard, 1994.
- SIEBERT, G. Signatures d'artistes, d'artisans et de fabricants dans l'Antiquité classique. *Ktéma*, p. 111-131, 1978.
- SNODGRASS, A. *Archaic Greece*. London: J. M. Derit, 1980.
- SVENBRO, J. *Phrasikleia*. London: Ithaca Carnell Univ. Press, 1993.
- TALAMO, C. "Le Cicladi e l'anfizionia di Delo". In: LANZILLOTTA, E. & SCHILARDI, D., Università degli Studi di Roma, *Le Cicladi e il mondo egeo*. Roma: Università "Tor Vergata", 1996.
- THOMAS, R. *Oral Tradition and written record in classical athens*. Cambridge: Univ. Press, 1990.
- _____. *Literacy and orality in ancient Greece*. Cambridge: Univ. Press, 1992.
- TRÉHEUX, H. "La réalité des offrandes hyperboréennes". In: *Studies D. M. Robinson, II* (1953). Saint Louis (Missouri): Ed. by G.E. Mylonas and D. Raymond, Washington University, 1951-1953 p. 754-774.
- TRÉHEUX, J. *Recueil Plassart*. Paris: Les Belles Lettres, 1976.
- _____. Archéologie délienne: l'Artémision TMn N^{swi}, localisation et histoire. *Journal des Savants*, 1995, p. 187-207.
- WILLIAMS D. "Potter, painter and purchaser". In: VERBANCK-PIÉRARD, A. & VI-VIERS, D. (Éd.). *Culture et cité*. Bruxelles: Fondation archéologique de l'Université libre, 1995, p. 139-160.
- ÉTIENNE, Roland. Délos and writing. *Classica*, São Paulo, 11/12, p. 179-194, 1998/1999.

RESUMÉ: Dans un congrès consacré à l'oral et à l'écrit, il a semblé intéressant d'apporter le témoignage d'un antiquisant sur ce qui était écrit et non écrit dans un sanctuaire grec depuis les origines de ce sanctuaire jusqu'au IIe s. av. J.-C. Ce thème a particulièrement intéressé les antiquisants dans les dix dernières années, mais le cas de Délos n'a pas été traité et permet d'illustrer et de vérifier les analyses des contemporains. On montre que, dans la sphère de la civilisation grecque, la louange aux dieux appartient essentiellement à la sphère de l'oralité: dans leurs sanctuaires, les Grecs ont toujours jugé bon de faire servir l'écriture

à d'autres fins, exaltation des donateurs, publicité donnée aux textes votées par les cités, comptes ou aux inventaires du sanctuaire. Ce n'est qu'à une date relativement récente que l'on grave sur pierre les histoires divines ou les hymnes en l'honneur du dieu.

MOTS-CLÉS: Apollon; Délos; sanctuaire grec; inscriptions; oral; écrit.
